

2024-047

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE NARBONNE

**DOMAINE :**

FINANCES LOCALES

**SOUS-DOMAINE**

DÉSICIONS

BUDGÉTAIRES

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 13

**OBJET :**

Demande subvention  
au titre de la DSIL  
dans le cadre du  
Marché Public Global  
de Performance

**CONVOCAION C.M. :**  
22/10/2024



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

**COMMUNE DE BAGES**

**Délibération n°03**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 29 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-neuf octobre

Le Conseil Municipal de la commune de BAGES (Aude)

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances à la grande salle de l'Espace Louis Daudé de Bages (Aude), sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis RIO, Maire de BAGES (Aude).

**PRÉSENTS** : Jean-Louis RIO, Catherine ROI, Henri BASTIDE, Frédéric BOU, Emilie EVEILLECHIEN, Stéfan FROWEIN, Henri BUSTO, Charles REALES, Cécile JASSIN, Marie-Josée BOUNOURE, Philippe CARRERA.  
Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Sandrine SERRE, Claudine BOUFFET, Marie-Claude BUSTO.

**PROCURATIONS** : Sandrine SERRE à Henri BASTIDE, Claudine BOUFFET à Jean-Louis RIO.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Catherine ROI.

La mairie de Bages va lancer prochainement une procédure de mise en concurrence pour son futur Marché Public Global de Performance Énergétique associant la réalisation de travaux, l'exploitation, la maintenance et la gestion des installations d'éclairage public et des installations connexes, pour une durée de 12 ans.

Ce Marché Public Global de Performance (MPGP) est un marché global d'exploitation et de maintenance des installations d'éclairage public et des installations connexes de la Commune, associé à un programme de travaux d'amélioration avec un engagement sur les performances énergétiques.

Ces travaux entrent dans le champ des investissements éligibles au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement se compose ainsi :

**PLAN DE FINANCEMENT**

Durée du marché	12 ans
Durée des travaux	2 ans
Engagement des économies d'énergie	72,50%
Gains Énergétiques (KWh)	65 122,13
Montant des travaux au titre du Degré 2 (ADEME) (H.T)	129 742,09 €
Montant des travaux au titre des Tranches Optionnelles (H.T)	38 964,00 €
Dépenses AMO (H.T)	9 810,00 €
<b>Montant total de l'opération (H.T.)</b>	<b>178 516,09 €</b>
<b>Montant total de l'opération (T.T.C)</b>	<b>214 219,31 €</b>
<b>Montant total de l'assiette éligible (H.T.)</b>	<b>178 516,09 €</b>
<b>Montant total de l'assiette éligible (T.T.C)</b>	<b>214 219,31 €</b>

Financement des investissements	Montant H.T.	Taux
État - Demande DSIL	107 109,65 €	60,00%
<b>Sous-total des subventions publiques</b>	<b>107 109,65 €</b>	<b>60,00%</b>
Collectivité (autofinancement)	71 406,44 €	40,00%
<b>Sous-total du reste à charge par la Collectivité</b>	<b>71 406,44 €</b>	<b>40,00%</b>
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>178 516,09 €</b>	<b>100,00%</b>

Aussi, Monsieur le Maire préconise de solliciter des fonds de l'Etat au taux maximum

**CECI EXPOSE  
ET APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL**

- ✧ Émet un avis favorable sur ce dossier ;
- ✧ Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions au titre du dispositif « Dotation de Soutien à l'Investissement Local » (DSIL), article 59 de la loi de finances 2016, et du dispositif des Territoire à énergie positive pour la croissance verte et toutes aides financières régionales ;
- ✧ Charge Monsieur le Maire de signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier ;
- ✧ Précise que la présente délibération sera :
  - ◆ Transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Narbonne au titre du contrôle de légalité,
  - ◆ Publiée et affichée en mairie conformément aux règlements en vigueur

**LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE L'UNANIMITÉ DES VOIX**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme

Jean-Louis RIO



Maire de BAGES



Catherine ROI



Secrétaire de séance

**AFFICHAGE DE LA  
CONVOCACTION C.M :**  
22/10/2024

**CERTIFIÉE  
EXECUTOIRE  
PAR RECEPTION EN  
S/PREFECTURE LE :**  
30/10/2024

**PAR PUBLICATION  
LE : 30/10/2024**